

Réf: Dossier N° : 49149

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ENTREPRISE DE REBOISEMENT ET
D'AMENAGEMENT D'ESPACES » en abrégé «ERAV »****Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SIDECEI GBAINA Lot 1 592
Apprt G359, 04 BP 3007 ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination: « ENTREPRISE DE REBOISEMENT ET
D'AMENAGEMENT D'ESPACES » en abrégé «ERAV ».**

Objet: Reboisement ; Aménagement et protection de l'environnement ; Foresterie urbaine ; Inventaire forestier ; Gestion et aménagements d'espaces verts ; Conception de la mise en place de projets agricoles, réalisation d'études de faisabilités agricoles ; Cartographie ; Commerce ; Prestations de services divers ;

Capital social: 1 500 000 F CFA divisé en Cent Cinquante (150) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SIDECEI GBAINA Lot 1 592
Apprt G359, 04 BP 3007 ABIDJAN 04**

GERANT: Monsieur EZOUA KOUASSI ERNEST.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11856 du 02/05/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10887 du 02/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

